

Gestion en autorisation de programme et crédits de paiements n°04.5
Opération aménagement d'espaces naturels : infrastructure verte

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 16/02/04	favorable	séance du 18/02/04	favorable

Suite à la délibération du 20 février 2004 sur la mise en place d'une gestion des investissements pluriannuels en autorisation de programme et crédits de paiements, sur la base des données du PPIF 2004-2007, il est proposé l'AP suivante :

Intitulé : Aménagement d'espaces naturels sur l'agglomération bisontine - infrastructure verte.

Commission concernée : Environnement - commission n° 10

Service pilote : Direction du Cadre de Vie
 Service Environnement

Présentation du programme :

Chapitre	Objet	Montant de l'AP à compter de 2004	2004	2005	2006	2007
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS EN €						
20	Études					
21	Acquisitions foncières					
21	VRD					
23	Maîtrise d'œuvre					
23	Travaux					
21	Aménagements Équipements					
20	Annonces légales, reprographie, communication, frais divers					
	TOTAL	630 000	90 000	160 000	230 000	150 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT EN €						
13	Subventions : DIREN - CG25	447 000	122 000	212 000	113 000	0
16 ou 023	Emprunt ou autofinancement	183 000	- 32 000	- 52 000	117 000	150 000
Taux de couverture par financement CAGB		29%	Avance de trésorerie	Avance de trésorerie	50,9%	100 %

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide l'autorisation de programme de l'opération aménagement d'espaces naturels / infrastructure verte et son découpage en crédits de paiement sur la période 2004-2007.

Pour extrait conforme,
 Le Président